

Vie des entreprises

Ports : l'histoire belge qui fait sourire Le Havre sous cape

Les consommateurs de la vieille Europe continuant de mettre le pied sur le frein, les grands ports de l'UE ne peuvent plus guère compter que sur des gains de parts de marché pour stimuler les escales. Rarement la concurrence aura été aussi débridée au sein de la rangée Nord. Dans ce contexte, les dirigeants du port du Havre suivent avec attention, pour ne pas dire gourmandise, la bataille fort peu confraternelle qui oppose Anvers à Rotterdam depuis quelques mois.

Comme nous le rappelle La Lettre A, le néerlandais a déposé une plainte, cet été, auprès de la commission de Bruxelles contre son voisin, suspecté par le ministère des Infrastructures des Pays-Bas de bénéficier indûment de subventions publiques pour financer ses investissements.

Bas pays contre plat pays

Selon le plaignant, ces aides permettraient au port belge de proposer des tarifs avantageux aux armements. Les autorités portuaires hollandaises chiffrent leur manque à gagner à un million d'EVP par an.

L'affaire, qui fait suite à une plainte déposée par Anvers à l'encontre de Rotterdam, est entre les mains des commissaires européens. Elle suscite quelques craintes dans le port belge déjà épinglé par les garants d'une concurrence « libre et non faussée » pour les conditions d'emploi de ses dockers et qui redoute d'être une nouvelle fois mis à l'amende.

Le port de Paris a repris du poil de la bête

Le GPMH fait son miel de cette querelle qui menace d'affaiblir le grand rival flamand dont les quais voient transiter les trois quarts des marchandises destinées à l'Île-de-France. Et pour cause. Alors qu'en 2013, la Porte Océane avait plus progressé que son adversaire du plat pays, la balance repenche en faveur du second.

Au premier semestre, celui que l'on appelle -à raison- le port de Paris a de nouveau repris de l'avance sur Haropa/Le Havre sur le marché très lucratif des « boîtes ». Anvers a connu une hausse de 4 % de son trafic conteneurisé avec 53,5 millions de tonnes. Sur la même période, celui de la Porte Océane n'a augmenté que de 1 % à 12,6 millions de tonnes. Ceci explique cela.

WID puce le vin de Bourgogne

Vieille en fût de chêne au sein de l'incubateur normand de Seinari, WID vient de décrocher l'award 2014 de la meilleure start-up innovante au congrès international RFID pour avoir mis au point un système de traçabilité destiné aux vins de Bourgogne. Développée avec la société Biolog ID de Bernay spécialisée dans le traçage des produits sanguins (sic), leur solution consiste à implémenter une puce inviolable dans le col des bouteilles. Une fois pucées, celles-ci peuvent être identifiées grâce à un smartphone et suivies depuis leur lieu de production jusqu'à leur lieu de consommation. Un antidote à la contrefaçon qui touche environ 20 % du marché mondial de la bouteille, à utiliser sans modération.

Éolien, passons aux choses sérieuses

Vu dans le Journal Officiel de l'Union Européenne (JOUE). Éolien Maritime France, la co-entreprise créée par EDF EN et Dong Energy, vient de faire paraître plusieurs avis de marchés importants pour ses trois parcs de Fécamp, Courseulles et Saint-Nazaire. Ces appels d'offres portent notamment sur des travaux de forage sous-marin, de construction de lignes électriques et de transport des éoliennes sur les sites concernés. Signe que les choses sérieuses commencent et que la filière normande des énergies marines ne relève pas du fantasme (voir aussi en coulisses).

Normandie, l'intérim et le tourisme stimulent l'emploi salarié

Au deuxième trimestre 2014, l'emploi salarié marchand a augmenté de 0,3 % en Haute comme en Basse Normandie, plus qu'en moyenne nationale où la hausse a été limitée à 0,1 %. Dans la première, cette embellie résulte surtout d'une forte poussée de l'intérim (+ 7,1 %). Dans la seconde, elle découle surtout de la progression des emplois dans l'hébergement et la restauration (+ 4,9 %). Le tourisme de mémoire, lié au 70ème anniversaire du débarquement, a été bénéfique pour l'économie locale. Source : Insee.